

Le malin l'épidémie de grippe a de nouveau entravé les affaires. Jusqu'au mois de décembre, l'exportation des produits a été réduite à l'état de crise. Elle s'est trouvée considérablement diminuée par la crise de l'épidémie de la grippe.

Pour les articles de la mécanique les conditions de vente ont été moins bonnes encore qu'en 1898. Les commandes ont été réduites. L'année 1899 est la plus mauvaise que l'on ait vue depuis longtemps. Cette situation a une double cause : diminution de la demande et augmentation de la production. L'exportation reste faible. Les salaires n'ont guère varié, sauf en ce qui concerne les ouvriers à la journée payés un peu plus cher.

Les fabrications de peche de soie et de velours n'ont pas vu les cours s'élever, quoique la soie ait été considérablement renchéri pendant le 20 septembre : elles se plaçaient de devoir restreindre leur exportation en Autriche à cause des tarifs.

Le tissage de la soie à la mécanique est en bonne situation. Forte demande. Salaires plus élevés. Pour la laine artificielle, l'année a été mauvaise : fabrications faibles, élévation des salaires, renchérissement du charbon et de la matière première, moins d'affaires à l'intérieur et exportation non sensiblement augmentée.

La fabrication des lainages a donné de meilleurs résultats qu'en 1898. Le personnel a été renforcé et les salaires se sont élevés. Les flutates de laine ont réalisé des bénéfices pendant les cinq derniers mois de l'année. Le tissage des toiles et la fabrication des sacs se sont placés dans de bonnes conditions.

Les vêtements d'hommes confectionnés ne présentent pas de bénéfices sensiblement supérieurs, car le débit a été plus considérable. Les conditions de vente ont été moins bonnes. La concurrence augmente. Les maisons nouvelles font des concessions pour attirer la clientèle, et les anciennes se voient forcées de suivre le mouvement pour se maintenir.

Même nombre d'ouvriers et mêmes salaires qu'en 1898.

NOUVELLES DU JOUR

Paris, 11 février. — La retraite de Mary Reynaud, dont l'habit vient d'être acheté au tribunal pour 402.000 francs, est le comte de la Redoute, ancien député, qui lui a été achetée par son fils, M. Grétry, à Bruxelles.

Le nouveau ministère italien. Rome, 11 février. — Le Roi a reçu hier au Quirinal le contre-amiral Morini, commandant en chef de la Marine. Il a insisté pour lui faire accepter le portefeuille de la Marine, mais l'amiral persista dans son refus.

On assure que le ministère aurait décidé, afin de satisfaire l'extrême-gauche, de donner un sous-secrétaire à l'un de ses membres, probablement à M. Louis Ferrari. Le député Soudino a donné sa démission de vice-président et de membre de la Commission du budget.

Le général Bertole Bial prendra son service au près du Roi en qualité de grand veneur.

Les ministres ne renonceraient pas à leurs traitements, comme on l'a dit, mais ils les ramèneront à 20.000 francs.

Le programme du nouveau ministère italien. Rome, 11 février. — Dans la déclaration que M. Di Rudini lira samedi à la Chambre, et M. Ferrari au Sénat, le nouveau Cabinet annoncera qu'il a trouvé à réaliser trente millions d'économies dont huit millions sur le budget de la guerre, et quatre sur celui de la marine.

Il affirmera son intention de tenir les engagements contractés par l'Italie, et d'autre part d'améliorer ses rapports politiques avec les puissances étrangères.

La situation reste explosive dans les sphères politiques. Les députés semblent soucieux de ne pas accepter leur attitude tant que le cabinet n'aura pas officiellement développé son programme.

Après la séance de la Chambre sera prorogé jusqu'à la Mi-Carême.

Rome, 11 février. — Le député Di Tonno, qui allait être nommé sous-secrétaire à l'Agriculture, est mort aujourd'hui.

Désordres en Sicile. Une manifestation en faveur de M. Crispi. Palermo, 11 février. — De grands désordres ont éclaté ici ; les partisans de M. Crispi avaient organisé une manifestation qui a pris un caractère de violence.

Les manifestants se sont réunis sur la place publique criant : Vive Crispi ! Le préfet de Palermo, impuissant à maintenir la foule, a télégraphié à M. Nicotera, ministre de l'Intérieur, qu'il lui était difficile de rétablir l'ordre, et qu'en conséquence il demandait son changement.

M. Nicotera, par déférence, informa des faits son prédécesseur, le laissant libre de désigner un successeur au préfet.

M. Crispi a répondu qu'il était prêt à envoyer un télégramme au maire de Palermo, afin qu'il recommandât, en son nom, le calme aux habitants de Palermo. Ainsi fut fait.

Establissements de Caserta. Rome, 11 février. — La Riforma, organe de M. Crispi, annonce la reprise des négociations anglo-italiennes, relatives à Caserta.

Au Soudan. Soukain, 11 février. — Le 4e et le 11e bataillon égyptien, composés de 2.000 hommes, se sont embarqués dans la matinée sur Trinka. Le reste des troupes partira vendredi.

Le comité de défense des matières premières. Paris, 11 février. — Ce matin à six heures, à onze heures, à la chambre syndicale d'exportation de Paris, la dernière réunion du comité de défense des matières premières.

L'assemblée du 18 courant a la date de la réunion générale, tant à Paris qu'en province, de toutes les chambres syndicales qui doivent recevoir de main propre des certificats.

C'est le 18 février que sera fixée la date du meeting de protestation qui se tiendra à Paris.

La commission des douanes. Paris, 11 février. — La commission des douanes se réunira de nouveau samedi, afin de terminer l'examen des droits sur les pelletteries et les pétoles.

Le budget de 1899. Paris, 11 février. — Le budget de 1899 aura été déposé le 16 février, et une nouvelle commission du budget sera nommée, vraisemblablement mardi 24 février.

Le gouverneur de l'Algérie. Paris, 11 février. — M. Tirman, gouverneur de l'Algérie, est parti pour Paris, à la suite de dissentiments graves qui se sont élevés entre lui et le ministre de l'Intérieur.

Incendie d'une distillerie à Marseille. Marseille, 11 février. — Un incendie a détruit complètement, la nuit dernière, la distillerie à vapeur Picon et Pastorel.

Le professeur Koch en Egypte. Alexandrie, 11 février. — Le professeur Koch est arrivé à Alexandrie. Il part demain pour la Haute-Egypte.

La vérité sur la visite de M. de Bonnefont au Vatican. La Croix a reçu la dépêche suivante de son correspondant de Rome :

« Rome le 11 février 1899. — M. de Bonnefont a été reçu par le Pape le 10 février, et a eu une audience de dix minutes. Le Pape a été très bon avec lui, et a paru très intéressé par son livre publié (Le Pape de demain, mis à l'écart). »

Suppression des tarifs de pénétration. Paris, 11 février. — Le ministre des travaux publics, d'accord avec la Compagnie du Nord, a supprimé les tarifs de pénétration résultant d'une convention de 1883.

Le conseil supérieur du travail. Paris, 11 février. — Le conseil supérieur du travail, qui a été constitué par décret présidentiel le 20 janvier, se réunira la semaine prochaine en session ordinaire de dix jours, du 18 au 28 février, sous la présidence de M. Jules Roche.

Le conseil supérieur du travail. Paris, 11 février. — Le conseil supérieur du travail, qui a été constitué par décret présidentiel le 20 janvier, se réunira la semaine prochaine en session ordinaire de dix jours, du 18 au 28 février, sous la présidence de M. Jules Roche.

Le conseil supérieur du travail. Paris, 11 février. — Le conseil supérieur du travail, qui a été constitué par décret présidentiel le 20 janvier, se réunira la semaine prochaine en session ordinaire de dix jours, du 18 au 28 février, sous la présidence de M. Jules Roche.

Le conseil supérieur du travail. Paris, 11 février. — Le conseil supérieur du travail, qui a été constitué par décret présidentiel le 20 janvier, se réunira la semaine prochaine en session ordinaire de dix jours, du 18 au 28 février, sous la présidence de M. Jules Roche.

Le conseil supérieur du travail. Paris, 11 février. — Le conseil supérieur du travail, qui a été constitué par décret présidentiel le 20 janvier, se réunira la semaine prochaine en session ordinaire de dix jours, du 18 au 28 février, sous la présidence de M. Jules Roche.

Le conseil supérieur du travail. Paris, 11 février. — Le conseil supérieur du travail, qui a été constitué par décret présidentiel le 20 janvier, se réunira la semaine prochaine en session ordinaire de dix jours, du 18 au 28 février, sous la présidence de M. Jules Roche.

Le conseil supérieur du travail. Paris, 11 février. — Le conseil supérieur du travail, qui a été constitué par décret présidentiel le 20 janvier, se réunira la semaine prochaine en session ordinaire de dix jours, du 18 au 28 février, sous la présidence de M. Jules Roche.

Le conseil supérieur du travail. Paris, 11 février. — Le conseil supérieur du travail, qui a été constitué par décret présidentiel le 20 janvier, se réunira la semaine prochaine en session ordinaire de dix jours, du 18 au 28 février, sous la présidence de M. Jules Roche.

Le conseil supérieur du travail. Paris, 11 février. — Le conseil supérieur du travail, qui a été constitué par décret présidentiel le 20 janvier, se réunira la semaine prochaine en session ordinaire de dix jours, du 18 au 28 février, sous la présidence de M. Jules Roche.

Le conseil supérieur du travail. Paris, 11 février. — Le conseil supérieur du travail, qui a été constitué par décret présidentiel le 20 janvier, se réunira la semaine prochaine en session ordinaire de dix jours, du 18 au 28 février, sous la présidence de M. Jules Roche.

Le conseil supérieur du travail. Paris, 11 février. — Le conseil supérieur du travail, qui a été constitué par décret présidentiel le 20 janvier, se réunira la semaine prochaine en session ordinaire de dix jours, du 18 au 28 février, sous la présidence de M. Jules Roche.

Le conseil supérieur du travail. Paris, 11 février. — Le conseil supérieur du travail, qui a été constitué par décret présidentiel le 20 janvier, se réunira la semaine prochaine en session ordinaire de dix jours, du 18 au 28 février, sous la présidence de M. Jules Roche.

Le conseil supérieur du travail. Paris, 11 février. — Le conseil supérieur du travail, qui a été constitué par décret présidentiel le 20 janvier, se réunira la semaine prochaine en session ordinaire de dix jours, du 18 au 28 février, sous la présidence de M. Jules Roche.

Le conseil supérieur du travail. Paris, 11 février. — Le conseil supérieur du travail, qui a été constitué par décret présidentiel le 20 janvier, se réunira la semaine prochaine en session ordinaire de dix jours, du 18 au 28 février, sous la présidence de M. Jules Roche.

Le conseil supérieur du travail. Paris, 11 février. — Le conseil supérieur du travail, qui a été constitué par décret présidentiel le 20 janvier, se réunira la semaine prochaine en session ordinaire de dix jours, du 18 au 28 février, sous la présidence de M. Jules Roche.

Le conseil supérieur du travail. Paris, 11 février. — Le conseil supérieur du travail, qui a été constitué par décret présidentiel le 20 janvier, se réunira la semaine prochaine en session ordinaire de dix jours, du 18 au 28 février, sous la présidence de M. Jules Roche.

Le conseil supérieur du travail. Paris, 11 février. — Le conseil supérieur du travail, qui a été constitué par décret présidentiel le 20 janvier, se réunira la semaine prochaine en session ordinaire de dix jours, du 18 au 28 février, sous la présidence de M. Jules Roche.

Le conseil supérieur du travail. Paris, 11 février. — Le conseil supérieur du travail, qui a été constitué par décret présidentiel le 20 janvier, se réunira la semaine prochaine en session ordinaire de dix jours, du 18 au 28 février, sous la présidence de M. Jules Roche.

Le conseil supérieur du travail. Paris, 11 février. — Le conseil supérieur du travail, qui a été constitué par décret présidentiel le 20 janvier, se réunira la semaine prochaine en session ordinaire de dix jours, du 18 au 28 février, sous la présidence de M. Jules Roche.

Le conseil supérieur du travail. Paris, 11 février. — Le conseil supérieur du travail, qui a été constitué par décret présidentiel le 20 janvier, se réunira la semaine prochaine en session ordinaire de dix jours, du 18 au 28 février, sous la présidence de M. Jules Roche.

Le conseil supérieur du travail. Paris, 11 février. — Le conseil supérieur du travail, qui a été constitué par décret présidentiel le 20 janvier, se réunira la semaine prochaine en session ordinaire de dix jours, du 18 au 28 février, sous la présidence de M. Jules Roche.

Le conseil supérieur du travail. Paris, 11 février. — Le conseil supérieur du travail, qui a été constitué par décret présidentiel le 20 janvier, se réunira la semaine prochaine en session ordinaire de dix jours, du 18 au 28 février, sous la présidence de M. Jules Roche.

Le conseil supérieur du travail. Paris, 11 février. — Le conseil supérieur du travail, qui a été constitué par décret présidentiel le 20 janvier, se réunira la semaine prochaine en session ordinaire de dix jours, du 18 au 28 février, sous la présidence de M. Jules Roche.

Le conseil supérieur du travail. Paris, 11 février. — Le conseil supérieur du travail, qui a été constitué par décret présidentiel le 20 janvier, se réunira la semaine prochaine en session ordinaire de dix jours, du 18 au 28 février, sous la présidence de M. Jules Roche.

Le conseil supérieur du travail. Paris, 11 février. — Le conseil supérieur du travail, qui a été constitué par décret présidentiel le 20 janvier, se réunira la semaine prochaine en session ordinaire de dix jours, du 18 au 28 février, sous la présidence de M. Jules Roche.

Le conseil supérieur du travail. Paris, 11 février. — Le conseil supérieur du travail, qui a été constitué par décret présidentiel le 20 janvier, se réunira la semaine prochaine en session ordinaire de dix jours, du 18 au 28 février, sous la présidence de M. Jules Roche.

Le conseil supérieur du travail. Paris, 11 février. — Le conseil supérieur du travail, qui a été constitué par décret présidentiel le 20 janvier, se réunira la semaine prochaine en session ordinaire de dix jours, du 18 au 28 février, sous la présidence de M. Jules Roche.

Le conseil supérieur du travail. Paris, 11 février. — Le conseil supérieur du travail, qui a été constitué par décret présidentiel le 20 janvier, se réunira la semaine prochaine en session ordinaire de dix jours, du 18 au 28 février, sous la présidence de M. Jules Roche.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à l'angle des rues de Longueville et de Magenta, lorsqu'il fut pris d'un éblouissement et se précipita sur le sol. L'ouvrier se fit de graves contusions au genou.

Un accident, rue de Magenta. — Un homme, âgé d'environ cinquante ans, M. Louis Demarlet, se trouvait, mercredi matin, à